

Département de Loir-et-Cher  
Arrondissement de Romorantin-Lanthenay

Commune de SEIGY



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

En exercice : 15  
Présents : 13  
Vote pour : 15  
Vote contre : 0  
Abstentions : 0

Date de la convocation :

4 février 2021

*Séance du 11 février 2021*

L'an deux mil vingt et un, le onze février, à 16 heures 00 minute, le conseil municipal, régulièrement convoqué le 4 février 2021, s'est réuni, à la salle polyvalente exceptionnellement (cause crise sanitaire COVID 19), en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Françoise PLAT, Maire. La convocation a été affichée le 4 février 2021.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs Yvette MASSET - Patrick MOREL - Françoise PLAT - Guy DUCHOSSOIS - Jean-Luc ESNAULT - Evelyne CAIL - Pedro BÄCHLER - Bruno MAZIOU - Pascal BRAULT - Benoit DEFFIE - Claude DUVOUX - Jocelyne DELLA PUPPA - Sylvain DECOURS.

Étaient absentes excusées :

Madame Annick MOREL (ayant donné pouvoir à Patrick MOREL)

Madame Florence FOUSSIER (ayant donné pouvoir à Françoise PLAT)

**Françoise PLAT, Maire, fait l'appel, le quorum étant atteint l'assemblée peut délibérer.**

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121 - 7 du Code général des collectivités territoriales.

Monsieur Guy DUCHOSSOIS est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

<u>N°</u> <b>10/2021</b>	<b>Objet :</b> <b>APPROBATION DU</b> <b>PROCES-VERBAL DE LA REUNION</b> <b>DU 7 JANVIER 2021</b>	<b>5. institutions et vie politique</b> <b>5.2 fonctionnement des</b> <b>assemblées</b>
-----------------------------	---	---

Aucune observation n'étant apportée, à l'unanimité des membres présents, le procès-verbal de la séance du 7 JANVIER 2021 est approuvé.


 La Maire,  
 Françoise PLAT

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le 18/02/2021 et de la publication le 18/02/2021



La Maire,  
 Françoise PLAT

